

Edition du
"REVEIL DU NORD"

188 bis, rue de Paris, LILLE

Bureaux à PARIS,
43, boul. Haussmann (9^e)

La plus forte vente de la région

Actualité

Directeur : Eug. GUILLAUME

ROUBAIX : 45, Rue de la Gare, 45

TOURCOING : 2 Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

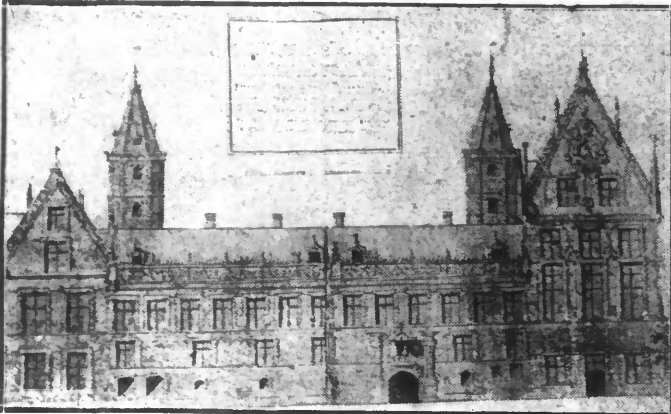
LA VIE A LILLE AUTREFOIS

Le Palais Rihour

Sous cette rubrique, nous avons déjà parlé de différents établissements publics de la capitale des Flandres existant avant la Révolution.

Ce qu'était le Palais sous Philippe-le-Bon

Un manoir situé au lieu dit : Rihour, comprenant outre ses bâtiments, des prairies, des bois et des eaux, avait été donné au XIIIe siècle à l'Hôpital Comtesse par Gérard Rihour, qualifié de frère dudit Hôpital, dans la charte du 8 mai 1243.



Vue de la façade du Palais Rihour, datant de l'époque de Philippe le Bon

Le Magistrat coopéra à la construction de cet édifice soit par des subventions, soit par la dotation d'une immeuble dont le terrain devint servir à agrandir celui du nouvel hôtel ou y travaillaient toujours lorsque Philippe le Bon mourut en 1467 et il ne fut achevé que sous Charles le Téméraire.

Ce palais successivement appelé Rihour, Rihout, puis par corruption Rihour, occupait tout l'emplacement de l'hôtel de ville qui fut détruit par un incendie dans la nuit du 23 au 24 avril 1916.

Ses vastes bâtiments construits en briques et pierres entouraient une grande cour carrée, tandis que la chapelle et ses dépendances étaient édifiées en hors d'œuvre sur l'un des côtés de la partie postérieure de l'édifice.

La façade principale, située du côté du Marché, offrait un long corps de logis à deux étages, percé de très petites fenêtres au rez-de-chaussée et couronné à la hauteur du chéneau par une belle balustrade de pierre ajourée.

Cette porte ne se trouvait pas au centre de ce corps de logis mais vers son côté droit donnant sur la partie du carrefour dénommée aujourd'hui Place Rihour, qui se transforme en un tronçon de rue débouchant sur le Grand Place.

Deux pignons d'inégale hauteur, couronnant les murs terminaux des ailes latérales, s'élevaient aux extrémités de ce corps de logis ; leurs rampants étaient décorés d'une galerie ajourée ininterrompue par des clochons.

Une grande Manifestation mutualiste à la Sorbonne

D'importants discours ont été prononcés par MM. Léon Keller, Gaston Roussel et Georges Petit

La Fédération mutualiste de la Seine avait organisé, à la Sorbonne, une séance éducative qui fut faite connaître à ses deux mille présidents de sociétés de secours mutuels le fonctionnement des assurances sociales dans le cadre de la mutualité.

M. Léon KELLER, ayant remercié les meilleurs ouvriers des assurances sociales, MM. Grinde, Valadier, Llauma, Petit, Gaston Roussel, défini la rôle prépondérant que les fédérations mutualistes ont appelé à jouer dans l'application de la loi de demain.

M. Georges PETIT, rappela ensuite ce que la Mutualité a apporté de secours aux misères des humbles. Puis il marqua l'impossibilité de faire une assurance sérieuse sans que toutes les assurances soient comprises dans une même caisse d'assurances.

M. Gaston ROUSSEL définit l'idéal mutualiste : « Aimons-nous les uns les autres. Un pour tous, tous pour un. Mais ce qu'il faut avant tout à la mutualité c'est l'unité d'action et la discipline. C'est un programme que M. Gaston Roussel résume ainsi :

1° L'organisation de mutualité libre doit fonctionner dans le cadre départemental ; l'union des sociétés de secours mutuels en est la base. Le service médical est assuré par les autorités locales et par une caisse de réassurances ayant passé un contrat avec les syndicats de médecins et les syndicats de pharmaciens et réalisant, si cela est nécessaire, l'installation de cliniques, de pharmacies mutualistes, de toutes les œuvres de prophylaxie d'hygiène sociale.

Les services de la retraite, de l'assurance au décès et de l'assurance-vie sont confiés à une section de caisse autonome ou à une caisse autonome.

La mutualité assurances sociales, la mutualité obligatoire fonctionnent dans le cadre départemental, avec au siège de l'Union de sociétés de secours mutuels une caisse première maladie-maternelle-décès, une section pour les soins à domicile et une section de caisse autonome pour la vieillesse et l'invalidité.

Les services de la retraite, de l'assurance au décès et de l'assurance-vie sont confiés à une section de caisse autonome ou à une caisse autonome.

M. Gaston ROUSSEL définit l'idéal mutualiste : « Aimons-nous les uns les autres. Un pour tous, tous pour un. Mais ce qu'il faut avant tout à la mutualité c'est l'unité d'action et la discipline. C'est un programme que M. Gaston Roussel résume ainsi :

1° L'organisation de mutualité libre doit fonctionner dans le cadre départemental ; l'union des sociétés de secours mutuels en est la base. Le service médical est assuré par les autorités locales et par une caisse de réassurances ayant passé un contrat avec les syndicats de médecins et les syndicats de pharmaciens et réalisant, si cela est nécessaire, l'installation de cliniques, de pharmacies mutualistes, de toutes les œuvres de prophylaxie d'hygiène sociale.

Le double crime du Marais de l'Epaix à Valenciennes

D'importantes rafles policières ont été effectuées dans plusieurs communes de la région

L'enquête sur ce drame, dont les victimes sont, ainsi que l'on sait, les ouvriers Debièvre et Poix, continue à faire l'objet de nombreuses conversations et se poursuit rapidement.

M. Hude, procureur de la République, à Valenciennes, examine très attentivement tous les renseignements qui lui sont communiqués.

Il a convoqué dans son cabinet tous les commissaires de police de son ressort, ainsi que M. le capitaine Pierron, commandant les brigades de gendarmerie de l'arrondissement.

Des instructions sévères ont été données et à l'heure où paraissent ces lignes, de nombreuses rafles auront été opérées par la police dans toute la région valenciennoise.

Apporter-elles des nouveaux renseignements ? Nous le dirons demain.

Le pacte international condamnant la guerre

La réponse de la France remise aux Etats-Unis

On publie le texte de la note remise par M. Claudet, ambassadeur de France à Washington à M. Kellogg, le 21 janvier.

Cette note concerne le pacte d'amitié perpétuelle. On sait que la France tenant compte des relations séculaires des deux pays, demandait que ce pacte fut signé d'abord par eux seuls et que l'Amérique voulait étendre à toutes les grandes puissances, qui l'auraient signé en même temps.

Dans sa note, la France rappelle que les assurances sont déjà liées les uns vis-à-vis des autres par un pacte qui crée des obligations réciproques ; qu'une résolution commune adoptée à la S. D. N. en septembre 1924, condamne les guerres réciproques de chacun.

Souvenirs de la bande à Bonnot

Après les crimes de la rue Ordener, de Thiais, de la rue du Havre, après les nombreux camouflages, après les abominables attentats de Montgeron et de Chantilly, l'émotion en France leur réimpression au Grand des Ministres et à la Chambre. Les bandits pourtant couraient tous les jours on les voyait partout. On ne les trouvait nulle part. Les arrestations sensationnelles pendant n'allaient pas tarder à se succéder.

Soudy "l'homme à la carabine" arrêté à Berck-sur-mer

Pendant ce temps les bandits se terraient. Quelques jours après le carnage de Chantilly, dans un nouveau défi, Garnier écrivait une lettre ouverte à MM. Guichard, Jouin et Cie, dans laquelle il annonçait sa détermination de ne pas se laisser prendre bénévolement.

— Pour me prendre, il y aura de la casse ! écrivait-il. Les événements devaient confirmer plus tard cette insolente menace.

Dans la partie qu'elle jouait contre la bande de Chantilly, la Sûreté cependant, allait marquer un point. Elle allait faire « échec et mat » un des plus redoutables parmi les criminels qui avaient effrayé et endeuillé la coquette cité.

C'est Soudy que M. Jouin allait cueillir à Berck-sur-Mer, Soudy, l'homme qui une carabine au poing, gardait le sentinelle « bureau » de la Société Générale, où ses complices faisaient un abominable carnage. Soudy qui « déblaya » la place à coups de fusil et protégeait la fuite éperdue des assassins.

L'opinion publique allait apprendre avec une légitime satisfaction cette première victoire qui permettait d'espérer la prompture de la dernière bande.

M. Jouin en mission

Le 30 mars, en effet, à la première heure, M. Jouin, « sous-chef de la Sûreté », quittait Paris se dirigeant vers une localité dont le nom était tenu secret, et où il devait opérer une importante arrestation. M. Jouin était accompagné de quatre agents, M. Escande, commissaire à la Sûreté Générale devait bientôt rejoindre.

La piste que suivait le sous-chef de la Sûreté était bonne.

Le bandit

À la suite d'indications connues depuis quelques semaines on avait acquis la certitude que parmi les individus composant la bande se trouvait un nommé Soudy, dit Lambert, connu par avoir commis de nombreux vols tant à Paris qu'en province.

"Deibler ne me fait pas peur !"

Lendemain à 4 h. 30 du matin, Soudy était transféré à Paris. En raison de son heure matinale, peu de monde se trouvait à son arrivée à la gare du Nord.

Correctement vêtu, portant avec élance un pardessus de voyage et une casquette anglaise, il apparut souriant et très à l'aise.

Sans rancœur, comme sans la moindre gêne, il se laissa amener au commissariat spécial. Les quelques voyageurs présents l'invoquèrent : « A mort ! A mort ! Tu n'as pas ta carabine aujourd'hui ? — Où est ton revolver bandit ? demande un petit vieillard. — Puis les curieux s'exaltèrent. Un grand gaillard obtint en athlète s'élançant vers le groupe des policiers, Arrêtez bandit ! Et si décroche à Soudy un formidable coup de poing qui l'impacteur Colmar encaissa. On appella un taxi à 6 h. 30, Soudy était arrêté au dépôt. Dans la matinée, il était interrogé par le juge d'instruction.

Dans l'antichambre du magistrat, il crut utile de développer ses théories anarchistes aux inspecteurs qui se gardaient.

— Pour suivre ? APRES SOUDY... CAROUY SOUS LES VERROUS.

MUSE LILLOISE

L' Fakir blanc de Saint-Sauveur

Un Fakir blanc de Saint-Sauveur prétend faire couler des larmes de sang de ses yeux par la seule force de sa volonté.

L'aut jour, l'«Reveil», c'est épatant, Nous a parlé d'un Fakir blanc ! Qui savait brair des larmes de sang Et qui ça amouvoit-la Médicine ?

A saint-Sauveur, dans un cantine, Un vieux grinacien original Trouvot, tout en lissant journal, Qu'échetot un cas tout ordinaire, — Du rest, qu'il dirot, pour vous plaire, Vous n'avez rien de plus blanc, Car mi, j'frais sortir sur mes yeux, Non point du sang, mais, peut-être mieux ! A ches paroles, dans s'n intouchaire, Pour mieux l'attirer, on fairot plache, On s'demandot chin que ch' fakir, Par ses yeux ch' qu'il allot sortir, Naturel'mint d'ins ch'l assistance, Pour l'interbistance, Ch' lot à ch'ti qui fairot silence, Et v'lous s'oulot tout l'ant' l'empioir, Peurnot un air de désespoir, Sin nez fenoit touz blanc, l'barouq bouquq, S'talainot comme un vieux couque, L's oreils s'drebotnt comme au baudet, Alors... On veyot l'effet, Des yeux deux gross' larmes qu' couloient, Du cob, les remioles s'approchoient, Et veyotnt un cas fort curieux, Ch'toi, du chef qui coudot d'es yeux.

UNE MANIFESTATION COMMUNISTE DE PROTESTATION

Pour protester contre les arrestations de députés communistes et pour réclamer l'amnistie générale, le parti communiste avait convoqué hier après-midi tous les ouvriers de la région parisienne à assister à une manifestation à Levallois-Perret.

Le besoin rend ingénieux

Avec la mode actuelle, où mettre le tampon à poudre ailleurs que dans les sous-vêtements. Cette élégante en tenue de soirée a résolu le problème. Elle place l'indispensable « bouquet » dans une poche de sa combinaison.



EN DEUX LIGNES

Pour un rapprochement franco-allemand

D'intéressantes déclarations de M. Wirth, ex-chancelier

« Nous sommes dans une période particulièrement importante pour l'évolution de notre civilisation occidentale. J'irai jusqu'à dire : nous sommes à la veille d'élections mondiales. Dans les quatre pays qui sont à la tête de l'humanité, il y aura cette année des consultations populaires. Elles dépassent de beaucoup le pur intérêt national. Suivant la majorité qui prendra le dessus en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne et en Amérique, l'humanité sera orientée par une direction qui dans l'autre, le considère avec sympathie les mouvements, comme celui de la Pan-europe cependant il serait imprudent de vouloir aller trop vite.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Un crime à Vendin-le-Vieil

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons qu'un crime a été commis dans la soirée, à Vendin-le-Vieil.

L'assassin a été arrêté. Le Parquet de Béthune a été informé. C'est M. Duthilleul, juge d'instruction, qui est chargé de l'affaire. Ce magistrat a désigné le docteur Lecat, médecin-légiste, pour l'autopsie.

L'affaire d'escroquerie aux dommages de guerre découverte dans l'Aisne

Deux personnes mises en liberté

Le « Reveil du Nord » a relaté, les 12 et 13 décembre dernier, qu'une grave affaire d'escroquerie aux dommages de guerre avait été découverte. Une gang-femme de St-Quentin avait été écrouée.

Surtout n'oubliez pas de lire en 4^e page notre nouveau feuilleton: Pour sauver la Reine

Dompteur de lions



Le fakir indien Bhikaman-Sievis, hypnotise dix lions dans la même cage après que les fauves ont été excités et mis en fureur par des coups de revolver. On voit, à la singularité de l'acte, l'une de ses démonstrations.

Paris. — On croit savoir que M. Poincaré ne se rendra pas à Colmar avant le mois de mai.

Paris. — Le grand incendie survenu à Lille le 22 août 1927, a causé de graves dommages. Les experts sont toujours occupés à évaluer les dégâts.

Paris. — On croit savoir que M. Poincaré ne se rendra pas à Colmar avant le mois de mai.

Paris. — On croit savoir que M. Poincaré ne se rendra pas à Colmar avant le mois de mai.